



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE PARIS

1, QUAI DE LA CORSE
75181 PARIS CEDEX 04

Observatoire des SARL à libre capital à Paris

Bilan de mars 2005

Depuis août 2003, le greffe suit et analyse mensuellement l'évolution des SARL à libre capital. Cet Observatoire, créé au lendemain de la mise en application des dispositions prévues par la Loi pour l'Initiative Economique du 1er août 2003, permet d'apprécier l'évolution des immatriculations de ces nouvelles SARL au Registre du commerce de Paris, et aussi d'observer leur état de santé, leurs capacités financières et leurs éventuelles défaillances.

Mars 2005 : repères chiffrés

En mars 2005, les immatriculations de SARL à libre capital enregistrent une augmentation de 10,91% en comparaison avec mars 2004. **559 nouvelles entreprises de ce type** se sont immatriculées le mois dernier portant à 7 174 le nombre total de SARL à libre capital créées depuis le 6 août 2003.

Le capital social moyen de départ des SARL à libre capital immatriculées en mars 2005 au Registre du commerce s'élève à 2 270 €, en hausse de 3,85% par rapport à mars 2004. Les SARL disposant d'un capital supérieur à 3 000 € sont chaque mois plus nombreuses : en mars, elles représentent 35,6% des immatriculations totales. **En règle générale, l'on observe que ces SARL ont tendance à se doter d'un capital se rapprochant de plus en plus des 7 500 €, soit l'ancien seuil exigé par la Loi.**

Le choix de la domiciliation des entreprises s'est révélé équilibré en mars 2005. Pour la première fois depuis plusieurs mois néanmoins, **les entrepreneurs ont été moins nombreux à choisir d'exercer leur activité dans un local commercial qu'ils louent ou acquièrent**, soit 34,8%, en baisse de 6 points au regard de mars 2004. **En revanche, ils ont été plus nombreux à obtenir la confiance de leur banquier pour obtenir un prêt bancaire pour acheter un fonds de commerce, équiper ou embellir les locaux commerciaux qu'ils occupent.** 29 prêts leur ont été accordés en mars 2005, en hausse de 93% par rapport à mars 2004.

Du point de vue de leur **santé économique**, ces entreprises semblent continuer à bien se porter. **Aucune nouvelle inscription de privilège, correspondant à une dette fiscale auprès du Trésor public** n'a été enregistrée en mars 2005. 5 nouvelles entreprises ont, en revanche, cumulé des impayés vis à vis de l'Urssaf et des caisses de retraite, pour un montant moyen de **2 942 € par entreprise**. Au total **22 SARL créées depuis le 6 août 2003 sont endettées socialement et fiscalement pour un montant moyen de 3 811 € par entreprise.**

3,5% de SARL à libre capital créées depuis le 6 août 2003 ont disparu de l'économie parisienne. 3,1% ont été radiées, soit sur décision du dirigeant principalement en raison d'un déménagement dans un autre département, ou d'une cessation volontaire d'activité, ou d'office, à l'initiative du greffier. **0,35%, soit 25 entreprises** ont fait l'objet d'un jugement d'ouverture de liquidation ou de redressement judiciaire.

1- Mars 2005 : hausse de 10,91% des immatriculations de SARL à Paris en comparaison avec mars 2004

En mars 2005, 559 nouvelles SARL à libre capital se sont immatriculées au Registre du commerce parisien, soit une augmentation de 10,91% en comparaison avec mars 2004. Force est de constater le succès remporté par les SARL à libre capital : Elles ont représenté une proportion de 34,04% des SARL, et de 20,28% des entreprises toutes formes juridiques confondues, immatriculées à Paris en mars 2005.

69,66% des nouveaux entrepreneurs sont des hommes, et 30,34% des femmes. En comparaison avec mars 2004, les femmes entrepreneures sont un peu moins nombreuses, soit – 2 points.

Immatriculations mensuelles de SARL constituées avec un capital social inférieur à 7 500 €

	Mois	Nombre d'immatriculations de SARL au capital inférieur à 7 500 €	Nombre total d'immatriculations de SARL au Registre du commerce	% par rapport au nombre d'immatriculations de SARL au Registre du commerce (RCS)
2003	Août	14	826	1,69%
	Septembre	81	1 160	6,98%
	Octobre	175	1 704	10,27%
	Novembre	210	1 291	16,27%
	Décembre	333	1 573	21,17%
2004	Janvier	316	1 456	21,70%
	Février	398	1 678	23,72%
	Mars	504	1 757	28,68%
	Avril	393	1 848	21,20%
	Mai	397	1 325	29,96%
	Juin	464	1 650	28,12%
	Juillet	467	1 491	31,32%
	Août	113	363	31,13%
	Septembre	398	1 402	28,39%
	Octobre	406	1 370	29,63%
	Novembre	411	1 314	31,27%
	Décembre	597	2 156	27,69%
	2005	Janvier	450	1 622
Février		488	1 484	32,88%
Mars		559	1 642	34,04%
	Total	7 174	29 112	24,64%

2- Capital moyen de départ en hausse de 3,85% par rapport à mars 2004

Les nouvelles SARL de mars 2005 sont dotées d'un capital social moyen de 2 270 € en augmentation de 3,85% par rapport à mars 2004. En règle générale, ces entreprises ont tendance à se doter d'un capital se rapprochant de plus en plus des 7 500 €, soit l'ancien seuil exigé par la loi.

En comparaison avec mars 2004, les observations pour mars 2005 sont les suivantes :

En baisse : les entreprises positionnées dans les tranches les moins élevées

- Moins de SARL créées avec 1 € de capital, soit –0,5 point par rapport à mars 2004
- Moins d'entreprises disposant d'un capital compris entre 2 et 500 €, soit –5 points en comparaison avec mars 2004
- Moins de SARL dotées d'un capital compris entre 500 et 1 000 €, soit – 6 points au regard de mars 2004
- Moins d'entreprises dont le capital se situe entre 1 000 et 3 000 €, soit – 7 points par rapport à mars 2004

En hausse : les SARL avec un capital supérieur à 3 000 €, soit +16 points en mars 2004 par rapport à mars 2005.

Répartition des immatriculations de SARL par tranches de capital social

Tranches de capital social	% d'immatriculations de SARL à libre capital en mars 2005
1 €	5,60%
2 € à 100 €	9,07%
101 € à 500 €	6,37%
501 € à 1 000 €	21,81%
1 001 € à 3 000 €	21,62%
3 001 € à 7 500 €	35,62%

3- Domiciliation des entreprises : une répartition équilibrée en mars 2005

Le choix de la domiciliation effectué par les nouveaux entrepreneurs s'est réparti de façon relativement équilibrée en mars 2005, soit 33% environ pour chacune des trois catégories.

Pour la première fois depuis plusieurs mois, la progression de l'exercice de l'activité dans un local commercial observée ces derniers mois a subi un ralentissement en mars 2005, soit 34,83% contre 40,14% en mars 2004. Cette situation semble pouvoir être mise en corrélation avec les moyens dont disposent les entrepreneurs au démarrage ou dépend de leurs capacités à réussir à convaincre leur banquier de leur accorder un prêt bancaire.

Répartition des SARL à libre capital par type de domiciliation

Type de domiciliation	% par rapport aux immatriculations de SARL à libre capital en mars 2005
Domiciliation dans le local d'habitation du représentant légal ¹	32,21%
Domiciliation commerciale ²	32,96%
Autres cas : l'entreprise exerce son activité dans un local commercial qu'elle loue ou acquiert	34,83%

4- 35,20% des SARL à libre capital exercent une activité de service ou de conseil aux entreprises en mars 2005, soit une proportion stable au regard de mars 2004

En mars 2004, le greffe dénombrait 36,15% de nouvelles SARL à libre capital exerçant une activité de prestation de conseil ou de service aux entreprises. En mars 2005, cette proportion demeure stable. A l'instar de l'an passé, la majorité de ces entreprises, soit 18,23% d'entre elles proposent des prestations dans le domaine du conseil et de la gestion.

Au regard de mars 2004, les principales évolutions observées en mars 2005 sont les suivantes :

En hausse :

- Fabrication et réparation, soit +2,2 points
- Restauration, soit +1,3 point
- Activités financières, soit +1,3 point
- Travaux de bâtiment, soit + 1 point
- Edition, imprimerie et production de films, soit + 1 point

¹ Art.6 de la loi pour l'initiative économique du 1^{er} août 2003, codifié de L 123-10 à L-123-11-1 du Code de commerce.

² Domiciliation d'une entreprise dans des locaux occupés en commun par plusieurs entreprises (art L 123-11 du Code de Commerce, et art. 26-1 du décret du 30 mai 1984)

En baisse :

- activités informatiques, soit – 5 points
- activités artistiques et spectacles, soit –1,5 point

Stables :

- Prestations de conseil aux entreprises
- Immobilier
- Commerce de gros et de détail
- Soins personnels

Répartition des immatriculations de SARL par secteur d'activité en février 2005

Secteur d'activité	Pourcentage par rapport aux immatriculations de mars 2005
Prestations de services et conseils aux entreprises	35,20%
Commerce gros et détail (véhicule, alimentaire, etc.)	18,85%
Travaux de bâtiment	8,81%
Edition, production et imprimerie (livres et audiovisuel)	5,53%
Informatique (conseil en SI, édition & réalisation de logiciels, traitement et base de données et réparation de matériel)	5,12%
Immobilier (marchand de biens, location, promotion, agence et administration)	5,12%
Restauration (traditionnelle et rapide), boissons et traiteurs	5,12%
Fabrication et réparation (textile, peausserie, maroquinerie, pharmacie, meubles, automobiles, etc.)	4,71%
Activités financières (organismes de placement, gestion de patrimoine, intermédiation financière et courtage en assurance)	3,48%
Formation et enseignement	2,25%
Activités artistiques et spectacles	2,05%
Soins personnels	1,84%
Transports	1,23%
Télécommunications	0,82%
Autres activités ³	1,23%

5. Quelle est l'évolution constatée pour les SARL à libre capital immatriculées au Registre du commerce depuis le 6 août 2003 ?**❖ *Quels sont les investissements réalisés par les nouveaux entrepreneurs ?***

En mars 2005, 29 prêts bancaires ont été consentis à 26 dirigeants parisiens de SARL à libre capital en mars 2005 pour acquérir un fonds de commerce, réaliser des travaux d'amélioration ou équiper un local commercial. Le montant cumulé des prêts accordés s'élève à 3 953 000 €, soit un montant moyen de 152 032 € par entreprise. En comparaison avec mars 2004, le nombre de prêts a augmenté de 93,3%⁴, et leur montant moyen enregistre une baisse de –6,5%.

Depuis le 6 août 2003, 3,93% des nouveaux dirigeants ont réussi à convaincre leur banquier de leur prêter des fonds. Au total, 282 prêts leur ont été accordés pour un montant moyen de 152 364 €.

Au fil des mois, il semblerait que les nouveaux chefs d'entreprises disposent de davantage de fonds pour démarrer leur activité, ainsi qu'en témoigne la hausse du capital social, et que la confiance greffe/entrepreneurs enregistre une embellie.

³ Loisirs, location de matériel d'équipement, recherche et développement, activités annexes à la production, production d'électricité, gaz et eau, assainissement, voirie et gestion des déchets.

⁴ Les banques avaient accordé 15 prêts aux dirigeants de SARL à libre capital en mars 2004.

Autres investissements réalisés par les Sarl à libre capital :

- 35 entreprises ont acquis ou loué du matériel en crédit-bail, soit 0,50% des SARL à libre capital immatriculées depuis le 6 août 2003.
- deux clauses de réserve de propriété⁵ ont été inscrites auprès du greffe pour un montant de 178 179 €.

❖ *Les nouveaux entrepreneurs sont-ils endettés fiscalement et socialement ?*

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi pour l'Initiative Economique, 22 SARL sont endettées vis à vis de la sécurité sociale et du Trésor public. Leur dette sociale globale s'élève à 83 857 €, soit 3 811 € par entreprise en moyenne.

2 entreprises ont cumulé 48 969 € de dettes fiscales, soit une dette moyenne de 24 485 € à l'égard du Trésor public. Les entreprises concernées disposent respectivement d'un capital de 1 et de 1 000 €. L'une d'entre elles propose des prestations liées au traitement de l'eau et l'autre est un bar/restaurant.

En mars 2005, 5 nouvelles entreprises ont rencontré des difficultés pour régler leurs cotisations sociales obligatoires (Urssaf, retraite, etc). 7 inscriptions ont été prises en mars pour un montant total de 14 712 €, soit une dette moyenne de 2 942 € par entreprise. En mars 2004, aucune SARL à libre capital n'avait encore fait l'objet d'inscriptions de privilèges de la sécurité sociale, probablement en raison de la jeunesse de ces entreprises.

Toujours en mars 2005, aucune nouvelle inscription de privilège du Trésor public n'a été enregistrée auprès du greffe.

6- Quelle est la pérennité des SARL à libre capital créées depuis le 1^{er} août 2003 ?

❖ *Ces nouvelles entreprises sont-elles pérennes ?*

Les radiations d'entreprises du Registre du commerce, soit volontaires sur décision du dirigeant, soit sur initiative du greffier⁶, ainsi que les disparitions en raison de jugements d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaires prononcés à leur encontre sont des indicateurs susceptibles d'apprécier la pérennité des SARL à libre capital.

✓ *3,16% des SARL à libre capital créées depuis le 1^{er} août 2003 ont été radiées du Registre du commerce*

Depuis le 1^{er} août 2003, 227 entreprises ont été radiées du Registre du commerce parisien, soit 3,16% des 7 174 SARL à libre capital. Les différentes causes de radiation sont les suivantes :

- 114 dirigeants, soit 50,00% ont transféré leur entreprise dans un autre département
- 96 chefs d'entreprises, soit 42,11%, ont volontairement cessé leur activité
- 17 entrepreneurs, soit 7,46%, ont été radiés d'office à la suite d'irrégularités constatées par le greffe ou sur décision du juge-commissaire.

28 radiations sont intervenues en mars 2005, pour les mêmes motifs que précédemment, soit près de cinq fois plus qu'en mars 2004.

⁵ Cette inscription déposée au greffe permet au propriétaire d'un bien d'être dispensé de faire reconnaître son droit de propriété en cas de redressement ou de liquidation judiciaire lorsque le contrat portant sur ce bien a fait l'objet d'une publicité au greffe.

⁶ Les causes de radiation les plus fréquentes sont : la cessation d'activité en raison du déménagement de l'entreprise dans un autre département, la radiation à la suite d'irrégularités constatées par le greffe (entreprise ayant changé d'adresse sans régulariser sa nouvelle situation auprès du greffe) ou sur décision du Juge (non-production de pièces justificatives par exemple).

✓ ***25 entreprises ont fait l'objet d'un jugement d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaires, soit 0,35% des SARL à libre capital***

Les juges du Tribunal de commerce de Paris ont prononcé l'ouverture d'une procédure collective à l'encontre de 4 entreprises en mars 2005, soit 4 liquidations judiciaires immédiates. Trois de ces SARL exerçaient leur activité dans le domaine de la presse et de l'édition, et une entreprise se chargeait de la mise en place de réseaux commerciaux.

Depuis le mois d'août 2003, 25 décisions d'ouverture ont été rendues par le Tribunal, soit 24 liquidations et 1 redressement. Les entreprises concernées exerçaient des activités diverses : commerce de détail, organisation de spectacles et de soirées, édition, production audiovisuelle, vente de services Internet, etc. 11 d'entre elles se sont constituées avec un capital inférieur ou égal à 1 000 €. Leur taux de « mortalité judiciaire »⁷ s'élève à 0,35%.

⁷ Il s'agit du ratio entre le nombre de défaillances et le nombre d'entreprises actives. Au 31/12/2004, le taux de mortalité judiciaire de l'ensemble des entreprises parisiennes s'élevait à 1,53%